

Poste d'Apprenti Délégué à la protection des données (DPO) (f/h)

Poste ouvert aux personnes en situation de handicap

Référence de l'annonce : DG-QMR-Appr-2026

Poste

Poste	Apprenti - Délégué à la protection des données (DPO) (f/h)
Type de contrat	Contrat d'apprentissage
Rémunération	Selon les textes en vigueur
Prise de fonction	Octobre 2026
Renseignements	Sur le poste : Clothilde Hachin, Déléguée à la protection des données – tél : 01.41.79.57.58 Sur le recrutement : Sadia El Mouden gestionnaire à la DRH – sadia.elmouden@santepubliquefrance.fr

Localisation géographique

Adresse	Le siège de l'agence est situé à Saint-Maurice (94). Elle dispose également de 16 implantations régionales auprès des agences régionales de la santé, incluant l'outre-mer, de 4 pôles d'aide à distance en santé. Localisation du poste : 12 rue du Val d'Osne à Saint-Maurice (94)
----------------	--

Présentation de l'agence

Santé publique France est l'agence nationale de santé publique française. Etablissement public de l'Etat sous tutelle du ministre chargé de la santé, issu de la fusion de plusieurs établissements publics, créé par l'ordonnance 2016-246 du 15 avril 2016, l'agence intervient au service de la santé des populations. Agence scientifique, d'expertise et de sécurité sanitaires, elle a pour missions :

- 1° L'observation épidémiologique et la surveillance de l'état de santé des populations ;
- 2° La veille sur les risques sanitaires menaçant les populations ;
- 3° La promotion de la santé et la réduction des risques pour la santé ;
- 4° Le développement de la prévention et de l'éducation pour la santé ;
- 5° La préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires ;
- 6° Le lancement de l'alerte sanitaire.

L'agence est organisée autour de 12 directions scientifiques, transversales ou assurant le soutien à l'activité.

Les orientations stratégiques de l'agence et son programme de travail, arrêtés par son Conseil d'administration, se déclinent en trois axes : Consolider la capacité d'anticipation et de réponse réactive pour faire face aux menaces sanitaires ; Mesurer et évaluer l'ampleur des maladies et des facteurs de risques pour guider leur prévention et leur contrôle ; Renforcer l'impact sur la santé dans toutes les politiques publiques et la prévention et promotion de la santé.

Affectation

Direction Direction Générale – Cellule qualité et maîtrise des risques
La déléguée à la protection des données de Santé publique France est rattachée à la cellule qualité maîtrise des risques placée sous la responsabilité de la directrice générale adjointe (DGA).

Cette cellule regroupe :

- Le Responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI)
- Le Responsable qualité
- La Responsable des audits

La déléguée à la protection des données travaille en étroite collaboration avec le RSSI et rend compte auprès de la DGA. Elle travaille également avec la mission archive de la direction scientifique et internationale ainsi que les unités conventions-partenariats et marchés de la direction des affaires financières.

La DPO est chargée d'assurer la conformité de l'ensemble des activités de l'agence au droit relatif à la protection des données à caractère personnel. Elle est chargée de rédiger les procédures permettant d'intégrer et de respecter les règles liées à la protection des données à caractère personnel de la conception d'un projet à son arrêt.

Elle évalue préalablement à leur mise en œuvre chaque traitement de données à caractère personnel et veille, en lien avec le chef de projet métier, à la bonne documentation de ce traitement. Elle tient le registre des traitements et des violations de données, et est l'interlocuteur de la Cnil, notamment dans le cadre de dépôt de demandes d'autorisation.

La DPO est également la personne responsable de l'accès aux documents administratifs et référente pour la protection des lanceurs d'alertes.

Description du poste

Missions

Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre.

L'apprenti appuiera la DPO dans l'ensemble de ses missions de conformité RGPD au sein de Santé publique France. Cet apprentissage portera majoritairement sur les traitements de données à caractère personnel de santé.

Au cours de cet apprentissage, l'apprenti mobilisera (ou acquerra) des connaissances dans les domaines suivants :

- Droit de la protection des données à caractère personnel (RGPD, loi 78-17 « informatique et libertés », recommandations EDPB etc.) ;
- Droit de la donnée de santé : secret médical (code de la santé publique), système national des données de santé (code de la santé publique), hébergeurs de données de santé (code de la santé publique), traitement de données de santé (articles 65 et suivants de la loi 78-17 « informatique et libertés », Méthodologie de référence, référentiel EDS), règlement sur l'espace européen des données de santé, etc... ;
- Recherche impliquant la personne humaine (code de la santé publique) ;
- Open data : code des relations entre le public et l'administration ;

- Droit du secret statistique : Loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.

Cet apprentissage permettra de découvrir l'environnement des agences sanitaires, les interactions avec le ministère de la santé, les ARS, les partenaires scientifiques et institutionnels de l'agence (CNR, CPIAS, Inserm, Inca, Anses, ECDC, professionnels et établissements de santé etc...) ainsi que le domaine spécifique de la surveillance et de la gestion des alertes sanitaires.

Activités

Ses principales missions concerneront :

- L'actualisation du registre des traitements ;
- Evaluation et documentation de la conformité des traitements de données à caractère personnel : relecture de protocole scientifique et appui à la conception des traitements, appui pour la réalisation et l'évaluation d'AIPD, rédaction de contrats (responsable de traitement à responsable de traitement ; sous-traitance ; responsabilité conjointe), documents d'information des personnes concernées ;
- Procédures internes et sensibilisation des agents ;
- Gestion des demandes d'accès par des équipes scientifiques aux données produites par l'agence et les mises en open data des productions de Santé publique France (évaluation du caractère anonyme des données).

Profil recherché

Niveau du diplôme

Master 2 de droit relatif à la protection des données à caractère personnel

Compétences attendues

Il est attendu pour ce poste :

- Avoir un intérêt pour le droit public et le domaine de la santé ;
- Capacités d'analyse et de synthèse ;
- Bonnes compétences rédactionnelles ;
- Rigueur et initiative, curiosité, bon relationnel et esprit d'équipe.

Pour postuler

Adresser les candidatures (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence de l'annonce par courriel :
sadia.elmouden@santepubliquefrance.fr